

## Il y a cent cinquante ans: la fondation de la banque Brière (1ère partie, de 1854 à 1917)

Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, la ville de Noyon connut un essor économique essentiellement fondé sur l'exploitation des richesses du sol. L'agriculture, l'industrie et le commerce en profitèrent, donnant naissance aux sucreries, minoteries, industries chimiques et marchés spécialisés qui trouvèrent de larges débouchés grâce à l'essor du chemin de fer et de la voie d'eau. C'est dans ce contexte socio-économique que fut créée à Noyon la première grande banque régionale, la banque Brière.

### La première banque noyonnaise contemporaine

Né en 1812 à Paris, Rémy Léon Brière était le troisième enfant de René Jean Rémy Brière (1774-1856) et de Thérèse Julie Bignot. Originaire de Ducy, dans la Manche; son père devint marchand drapier dans la capitale où il se maria. La famille s'implanta par la suite à Noyon, au n° 14 de la rue de Grèce, comme l'indique le recensement de 1831. Peu de renseignements nous sont parvenus sur la jeunesse de Léon Brière. Adulte, il se maria à Constance Albertine Ticquet (1824-1897), originaire de Genvry, et fonda en 1846 un foyer au n°4 de la rue de Gruny. Ses trois enfants, Charles Fernand Léon, (1845-1917), Marie Noémie (1846-1927) et Marie Léontine (1847-1934) y vécurent leur enfance jusqu'en 1855, date à laquelle la famille s'installa aux n°9 et 11 de la rue de l'Ange (de Belfort) où Léon Brière venait d'acheter un immeuble pour y installer l'établissement bancaire qu'il avait créé l'année précédente.



Léon Brière (1812-1888)

Dénommée « Caisse commerciale de l'arrondissement de Compiègne » sous la raison sociale « Léon Brière et Compagnie », cette banque avait été constituée le 24 janvier 1854 devant Me Fourier, notaire à Noyon, sous la forme juridique d'une société en commandite par actions et de type banque de dépôt. Son capital, fixé à 1 million de francs, était fractionné en mille actions au nominal de 1000F et libérées de moitié. Une succursale fut créée à Compiègne en octobre de la même année à l'étage d'une modeste maison de la rue Sainte-

Marie. Destinés d'abord à la bourgeoisie locale, ces établissements bancaires furent installés dans de petites rues assurant une bienveillante discrétion aux mouvements de fonds de la centaine d'actionnaires rentiers. Malgré plusieurs faillites de clients qui réduisirent les bénéfices (de 1859 à 1861), la banque connut de bons résultats financiers jusqu'à l'Année Terrible (1870-1871) durant laquelle Noyon connut l'occupation par les troupes prussiennes.

### Une entreprise familiale

L'entreprise devint résolument familiale lorsque Léon Brière fit de son fils Fernand son fondé de pouvoir avant de l'associer à la direction de la banque comme co-gérant à partir de 1874. Marié à Marie Marthe Angèle Le Petit Laforêt (1854-1912), il fut le père de trois enfants qui grandirent rue du Collège : André Léon (1875-1961), Constance Marie Thérèse (née en 1876) et Léontine Marie Germaine (1885-1958).

En 1878, il devint directeur-gérant au même titre que son père, avec qui il assura la destinée de l'établissement dénommé alors « Brière et Cie ». Cette même année, le 10 avril, la caisse commerciale acquit par adjudication un nouvel immeuble à Compiègne, au n°2 de la rue de la Surveillance, où l'ancien bureau put être transféré. Les années qui suivirent furent prospères et Léon Brière put prendre sa retraite en 1883 en laissant la société à son fils. Il décéda au n°9 de la rue Saint-Pierre à Noyon cinq ans plus tard, le 28 février 1888, à l'âge de 78 ans. Entre-temps, la société fut confrontée aux conséquences de la grave crise agricole des années 1884-1886 qui conduisit à l'abandon de fermes, moulins, sucreries, distilleries et autres commerces de grains, de bestiaux ou de laines, et par là même, à la ruine de clients. Outre la baisse d'activité, la caisse commerciale dut affronter la concurrence grandissante de succursales de grands établissements bancaires installées à Compiègne, dont la banque de France.

Au lendemain du décès de son père, Fernand Brière annonça son intention de se retirer des affaires pour raison de santé, ce qu'il fit lors de l'assemblée générale des

actionnaires le 16 décembre 1889. Administrateur de la Caisse d'Épargne et passionné d'histoire, il fut trésorier du Comité Archéologique et Historique de Noyon où il publia plusieurs études dont une analyse du manuscrit Lucas. Il fut également l'un des protagonistes de l'installation de la sculpture commémorative de la réhabilitation de Jeanne d'Arc dans la cathédrale. Il se consacra aussi aux activités paroissiales telles que le Comité des écoles libres, la gestion des patronages ou l'administration temporelle de l'église.



Fernand Brière (1845-1917)

### L'épisode Plommet

Le successeur de Fernand Brière fut désigné par les actionnaires en la personne de Gustave-Alfred Plommet, demeurant à Noyon mais « étranger à la profession bancaire ». Nommé gérant d'abord à titre provisoire, ce notable noyonnais impliqué dans plusieurs associations locales (telles les sociétés d'Habitation à bon marché, de secours aux blessés ou de Longue Paume) fut nommé définitivement directeur-gérant le 1er janvier 1891. La caisse commerciale de l'arrondissement de Compiègne changea de raison sociale et devint « G. Plommet et Compagnie ».

Le 6 mars 1904, l'assemblée générale des actionnaires célébra le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la société et porta son capital à 2 millions de francs représenté par deux mille actions de mille francs chacune. Mais après 14 années de direction satisfaisante, une crise interne mena la banque à de lourdes pertes financières. Gustave Plommet démissionna et le conseil d'administration rappela Fernand Brière à la tête de l'établissement.

Homme d'autorité et d'expérience, il restaura la confiance des actionnaires et parvint, après avoir réduit le capital à 1.800.000 francs, à relever la société. Alors âgé de 60 ans, il s'adjoignit l'aide de son fils André, principal clerc d'avoué à Paris, lequel devint co-gérant en 1908 puis gérant au même titre que son père en 1913.

### Une double mort

La Première Guerre mondiale eut raison de cet homme septuagénaire et de son établissement bancaire. Resté seul à la tête de la banque tandis que son fils était mobilisé, Fernand Brière subit les menaces de l'occupant allemand sans jamais faillir à son devoir. Nommément désigné pour être fusillé avec quatre autres notables de la ville, il fut retenu en otage pendant les huit premiers mois de guerre. Soutenu par le maire Ernest Noël qui parvint à contenir les velléités de l'envahisseur, Fernand Brière ne fut plus inquiété et put héberger à son domicile le comte d'Escayrac suspecté d'espionnage au Mont-Renaud. Durant cette période morose, le banquier devint membre actif de la Croix-Rouge. Mais le 24 février 1917, les troupes impériales préparant leur repli stratégique sur la ligne Hindenburg reçurent l'ordre de forcer les coffres de la banque et de prendre possession de leur contenu. Malgré les vives oppositions de M. Brière et les protestations des clients, l'effraction eut lieu et les Allemands ouvrirent six jours durant les compartiments des coffres au chalumeau, emportant les titres, l'argenterie, la comptabilité et les archives mis en dépôt.

Un mois plus tard, le 28 mars, épuisé par trente mois d'occupation et d'émotions, Fernand Brière décédait d'une crise cardiaque. Noyon avait été libéré huit jours plus tôt. « C'était un homme droit et incorruptible qui ne connut jamais l'ostentation, qui fut observateur de sa parole, fidèle dans ses amitiés, sincère de cœur et d'esprit » lit-on en hommage posthume sur une carte. Son fils André devint, de fait, seul gérant de la banque noyonnaise.

Jean-Yves Bonnard  
Vice-président de la  
Société historique de Noyon